

752^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 janvier 2010 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Marie-Paule Labbé
Michel Patry
Jean-Louis Gilbert
Alexandra Lavoie
Sylvain Cloutier

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Est également présent à cette séance, monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2010-01-12-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

APPUYÉE par la conseillère Alexandra Lavoie

– DE MODIFIER l'ordre du jour de la façon suivante :

♦ Ajouter, à la section XII. Divers, les points suivants :

1. Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec – Demande de contribution financière – Autorisation
2. Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie – Séjour exploratoire Place aux jeunes Jamésie 2010 – Demande d'aide financière – Autorisation

– ET QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 751^E SÉANCE ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

APPUYÉE par le conseiller Réal Dubé

- QUE le procès-verbal de la 751^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-03
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Louis Gilbert

APPUYÉ par le conseiller Sylvain Cloutier

- QUE les comptes payés en décembre 2009, qui s'élèvent à cent soixante-quatorze mille cinq cent quarante-huit dollars et cinquante-et-un cents (174 548,51 \$) soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 décembre 2009, qui s'élèvent à deux cent trente-cinq mille six cent cinquante-et-un dollars et quarante-huit cents (235 651,48 \$) soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de décembre 2009, qui s'élèvent à cent soixante mille quatre cent quatre vingt-dix-huit dollars et vingt-trois cents (160 498,23 \$) soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-04
RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 302-2007 (GESTION DES DÉCHETS)
AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par la conseillère Marie-Paule Labbé à l'effet qu'il sera déposé, lors d'une séance subséquente, un projet de règlement modifiant le Règlement numéro 302-2007 concernant l'enlèvement, le transport et la disposition des déchets dans la ville de Matagami. Ledit projet de règlement vise à abroger et remplacer l'article 9 intitulé « Catégories d'usagers et fréquence », et que lors de son adoption, il y ait dispense de lecture.

2010-01-12-05

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT DU QUÉBEC
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET
RÉCRÉATIVES**

MODIFICATIONS TECHNIQUES À L'ARÉNA

**CONFIRMATION DE L'ENGAGEMENT DE LA VILLE POUR LA
PORTION FINANCIÈRE DU PROJET**

AUTORISATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a présenté, en février 2008, une première demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives pour le projet de modifications techniques à l'aréna, et ce, tel qu'édicté à la résolution numéro 2008-02-12-12;

ATTENDU QU'une révision des coûts du projet a été réalisée par la firme Groupe Stavibel en date du 16 décembre 2009;

ATTENDU QUE les coûts des travaux à réaliser suite à cette révision s'élèvent maintenant à 415 936 \$, auxquels on ajoute une somme de 1 079 \$ pour les communications portant ainsi le total du projet à 417 015 \$;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami est admissible à une subvention de 6 368 \$ d'Hydro-Québec si elle réalise les travaux;

ATTENDU QUE le solde du coût des travaux admissibles deviendrait alors 410 647 \$;

ATTENDU QUE l'aréna est une infrastructure névralgique en terme sociocommunautaire considérant qu'il dessert la population de Matagami pendant la totalité de l'année pour diverses activités hivernales et estivales;

ATTENDU QUE l'aréna municipal a quarante ans et que plusieurs composantes sont désuètes;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a comme objectif de maintenir ses infrastructures collectives existantes;

ATTENDU QUE l'aréna est un atout important qui vient appuyer le maintien et le développement économique;

ATTENDU QUE ces travaux sont prioritaires pour la Ville de Matagami;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami est admissible au volet Programme de soutien aux installations sportives et récréatives;

ATTENDU QUE ces travaux sont admissibles en termes de travaux à effectuer et que l'aréna est une infrastructure admissible dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire se prévaloir de l'aide financière du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

APPUYÉE par le conseiller Réal Dubé

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- DE PRÉSENTER une demande d'aide financière révisée, représentant 50 % du solde des coûts admissibles du projet « Améliorations techniques - Aréna » dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives;
- QUE la Ville de Matagami s'engage à assumer sa part de financement tel que prévu au programme;
- QUE la Ville de Matagami s'engage à réaliser les travaux avant le 31 décembre 2010;
- QUE la Ville de Matagami s'engage à assumer les coûts d'exploitation suite à la réalisation dudit projet;
- D'AUTORISER le directeur de l'urbanisme, M. Marco Bédard, à déposer ladite demande d'aide financière;
- DE TRANSMETTRE au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport la demande d'aide financière au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du Fonds de développement du sport et de l'activité physique;
- ET QUE monsieur le maire ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou le directeur général, M. Pierre Deslauriers, soient, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Matagami, tout protocole ou document à intervenir dans le cadre dudit projet.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-06

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ACQUISITION DE DEUX
CAMIONNETTES, MODÈLE NEUF 2010
ATTRIBUTION DE CONTRATS**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a procédé par appel d'offres auprès de deux concessionnaires automobiles pour l'acquisition d'une camionnette 2500 HD, modèle neuf 2010;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a procédé par appel d'offres auprès de deux concessionnaires automobiles pour l'acquisition d'une camionnette 1500, modèle neuf 2010;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a reçu deux soumissions pour chacun des appels d'offres, soit :

<u>Soumissionnaire</u>	Prix (taxes incluses)	
	<u>Camionnette 2500 HD, 2010</u>	<u>Camionnette 1500, 2010</u>
Garage Tardif ltée	31 595,13 \$	29 570,15 \$
Gareau Auto inc.	32 000,00 \$	31 447,48 \$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Louis Gilbert

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- D'ATTRIBUER le contrat de fourniture d'une camionnette 2500 HD, modèle neuf 2010, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Garage Tardif ltée pour un montant de 31 595,13 \$, taxes incluses, FAB Matagami, et ce, selon les termes et conditions de l'appel d'offres;
- D'ATTRIBUER le contrat de fourniture d'une camionnette 1500, modèle neuf 2010, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Garage Tardif ltée pour un montant de 29 570,15 \$, taxes incluses, FAB Matagami, et ce, selon les termes et conditions de l'appel d'offres;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, le greffier adjoint, soient, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-07

**DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN
41, RUE DE BERRY – LOT 1-515-21
APPROBATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- D'APPROUVER la vente du lot 1-515-21, canton Isle-Dieu, circonscription foncière d'Abitibi et sis au 41, rue de Berry, à madame Manon Lachaine, telle que formulée à la demande d'acquisition du 8 décembre 2009 et recommandée par le directeur de l'urbanisme, monsieur Marco Bédard, dans sa note de service du 8 décembre 2009;
- QUE les taux en vigueur à la Ville de Matagami soient appliqués établissant la contrepartie de la vente à 1 065 \$, plus taxes;
- ET QUE les frais d'arpentage, de notaire et tous autres frais inhérents étant la responsabilité de l'acquéreur.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-08

**COMMISSION LOISIR ET SPORT DE LA BAIE-JAMES
BOURSE SPORTIVE NORD-DU-QUÉBEC
DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Bourse sportive Nord-du-Québec est un programme mis en place par la Commission Loisir et Sport de la Baie-James pour supporter financièrement les athlètes de la région.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Jean-Louis Gilbert

- DE CONTRIBUER financièrement à la Bourse sportive Nord-du-Québec de la Commission Loisir et Sport de la Baie-James pour un montant de 200 \$;

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-09

**NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS
ANNÉE 2010**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- QUE la liste des maires suppléants pour l'année 2010, soit établie comme suit :

Janvier, février, mars, avril
Monsieur Sylvain Cloutier

Mai, juin, juillet, août
Monsieur Réal Dubé

Septembre, octobre, novembre, décembre
Madame Marie-Paule Labbé

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-10
PARTICIPATION À LA BOURSE RIDEAU
QUÉBEC – 14 AU 18 FÉVRIER 2010
AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE l'événement « Bourse Rideau » regroupe tous les intervenants en matière de diffusion de spectacles;

ATTENDU QUE cet événement représente la meilleure opportunité pour rencontrer en un même endroit l'ensemble des producteurs de spectacles;

ATTENDU QU'une partie des dépenses est remboursable par le réseau SPECTOUR.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- D'AUTORISER monsieur Richard Leclerc, directeur des Loisirs, à participer à la Bourse Rideau, qui se tiendra à Québec du 14 au 18 février 2010;
- ET D'EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-11
ÉCHELLE SALARIALE DES CADRES 2010 ET SALAIRES 2010
AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Louis Gilbert

APPUYÉ par le conseiller Sylvain Cloutier

- D'AUTORISER l'indexation de l'échelle salariale du personnel cadre de 2,1 % pour 2010, soit le taux représentant la hausse de l'indice des prix à la consommation du dernier exercice financier vérifié, et ce, en vertu des politiques salariale et administrative du personnel cadre;
- ET QUE le conseil municipal de la Ville de Matagami approuve les salaires du personnel cadre pour l'année 2010, tels que présentés par monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et trésorier, dans sa note de service du 7 janvier 2010.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-12

**MADAME MARIE-HÉLÈNE DUVAL
ADDENDA AU CONTRAT DE TRAVAIL
AUTORISATION ET SIGNATAIRES**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE madame Marie-Hélène Duval occupe le poste contractuel d'agente de développement économique depuis le 30 mars 2009;

ATTENDU QUE monsieur Pierre Deslauriers, directeur général, recommande d'ajouter la notion de congés de maladie au contrat de travail de madame Marie-Hélène Duval, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2010.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Cloutier

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER l'addenda au contrat de travail de madame Marie-Hélène Duval visant à ajouter la notion de congés de maladie, applicable à partir du 1^{er} janvier 2010;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, le greffier adjoint, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le bail de location à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-13

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – COTISATION 2010

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Louis Gilbert

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- QUE la Ville de Matagami renouvelle son adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2010;
- QUE la Ville de Matagami cotise à l'Union des municipalités du Québec pour la tarification basée sur le décret de population du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010;
- ET D'AUTORISER le paiement de sept cent cinquante-trois dollars et quarante-et-un cents (753,41 \$), taxes en sus, pour la cotisation 2010 de l'Union des municipalités du Québec.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-14

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – COTISATION 2010

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

- QUE la Ville de Matagami renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2010;
- ET D'AUTORISER le paiement de mille quarante-quatre dollars et quarante-et-un cents (1 044,41 \$), taxes incluses, pour la cotisation 2010 de la Fédération québécoise des municipalités.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-15

CORRESPONDANCE

1. GOUVERNEMENT PROVINCIAL

a) *Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Emploi-Québec*

- i) Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de formation des entreprises de la région Nord-du-Québec

- b) **Ministre responsable des Aînés**
 - i) Document intitulé « Municipalité amie des aînés »

2. AUTRES

- a) **Association des Peintres-Artisans**
 - i) Lettre du 8 décembre 2009 - Remerciements
- b) **Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie**
 - i) Lettre du 3 décembre 2009 - Remerciements
- c) **Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James**
 - i) Plan d'action en santé publique 2008-2010
- d) **Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James**
 - i) Rapport annuel 2008-2009
- e) **Commission scolaire de la Baie-James**
 - i) Procès-verbal – Séance extraordinaire du conseil des commissaires du 10 décembre 2009
- f) **Fédération Québécoise des Municipalités**
 - i) Rapport annuel 2008-2009
- g) **Société d'aide au développement des collectivités de Matagami**
 - i) Bulletin d'information « La SADC vous informe » – Décembre 2009

2010-01-12-16

SERVICE DES INCENDIES

RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2009

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

– D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-17

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2009

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

APPUYÉE par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des travaux publics, monsieur Gérald Pichette, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-18
SERVICE DES LOISIRS
RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2009

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

APPUYÉE par le conseiller Jean-Louis Gilbert

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Richard Leclerc, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-19
SERVICE DE L'URBANISME
RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2009

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de l'urbanisme, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-20
SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2009

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Cloutier

APPUYÉ par le conseiller Jean-Louis Gilbert

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-21

**TÉLÉTHON RÉGIONAL DE LA RESSOURCE POUR PERSONNES
HANDICAPÉES ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / NORD-DU-QUÉBEC
DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec est un organisme régional qui peut bénéficier à l'ensemble de la population;

ATTENDU QU'une demande de contribution pour le Téléthon régional, qui aura lieu le 24 janvier 2010, a été déposée le 6 janvier 2010;

ATTENDU QUE la Ville désire supporter les organismes dont leur travail peut apporter un grand bénéfice aux citoyens de Matagami.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Sylvain Cloutier

- D'AUTORISER le versement d'un montant de 500 \$ à la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec dans le cadre de son Téléthon régional, qui se tiendra le 24 janvier 2010.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-22

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA JAMÉSIE
SÉJOUR EXPLORATOIRE PLACE AUX JEUNES JAMÉSIE 2010
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie fait la promotion et la coordination des multiples activités en lien avec la rétention et la migration des jeunes en Jamésie;

ATTENDU QUE les entreprises et commerces de la Jamésie sont aux prises avec des problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre;

ATTENDU QUE le Carrefour jeunesse-emploi organise un Séjour exploratoire Place aux jeunes, qui aura lieu du 25 février au 3 mars 2010, visant à faire découvrir la région à une vingtaine de jeunes diplômés qui ont démontré un intérêt sérieux à s'établir en Jamésie.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Jean-Louis Gilbert

- DE CONFIRMER la participation de monsieur le maire René Dubé à un déjeuner d'échange qui aura lieu le 27 février 2010 à Matagami;
- ET D'OCTROYER une aide financière de 500 \$ au Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie afin de soutenir financièrement l'activité « Séjour exploratoire Place aux jeunes Jamésie 2010 ».

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2010-01-12-23

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

2010-01-12-24

LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Paule Labbé

APPUYÉE par le conseiller Jean-Louis Gilbert

- DE LEVER la séance à 20 h.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER